

La première fois que ce projet de loi a été discuté, j'ai exposé mon attitude en disant, comme on peut le voir à la page 1881 du hansard :

Je ne mets pas en doute les motifs qui font agir l'honorable député de Welland, car je le connais trop bien et depuis trop longtemps pour faire cela.

J'ai ajouté que je ne voulais pas que l'honorable député ait l'impression que mes remarques étaient dirigées contre lui parce que je savais qu'il présentait le bill sous la forme dans laquelle on le lui avait remis. J'ai prononcé ces paroles en connaissance de cause car j'avais eu une entrevue avec l'honorable député dans le bureau que j'occupe dans cet édifice et je l'avais questionné sur les raisons qui faisaient agir les parrains de cette mesure ainsi que sur l'objet du projet de loi. Il me répondit qu'il n'était pas bien au courant des détails du projet de loi mais qu'on lui avait demandé de le présenter; il ne m'a pas fourni ou n'a pas pu me fournir de renseignements à ce sujet. Ce manque d'information que je voulais obtenir avant de faire d'autres commentaires m'a convaincu que le bill méritait d'être étudié plus attentivement. L'honorable député de Welland sait maintenant ce que j'en pense. On trouve à la page 2102 du hansard certaines remarques que l'honorable député a faites à ce moment-là. Voici ce qu'il a dit :

Et de plus, l'honorable député de Lincoln (M. Lockhart) a écrit le 24 mars une lettre au maire de Niagara-Falls, une fort jolie lettre à mon avis, couvrant quatre-vingt-trois lignes de papier ministre et contenant 1,079 mots, sollicitant de la ville de Niagara-Falls une expression d'opinion sur les efforts qu'il avait déployés dans son intérêt.

Je désire maintenant, monsieur l'Orateur, citer une déclaration de l'échevin Donald, que je relève dans le compte rendu textuel de la réunion du conseil municipal, publié dans les journaux du 4 avril. Voici ce qu'il a dit :

J'ignore si l'échevin McAninch se rappelle combien l'honorable W. L. Houck s'est donné de peine pour la ville de Niagara-Falls...

Il passa ensuite à d'autres sujets, puis il dit :

Le seul député à Ottawa qui essaie d'étouffer le bill du pont est M. J. M. Lockhart, député de Lincoln. Savez-vous qu'il y a deux ans, quand A. B. Damude, notre député, a demandé \$90,050 au Gouvernement pour construire le chemin de la rivière, M. Lockhart a été le seul député qui s'y est opposé? Il ne voulait pas voir dépenser une seule pièce de cinq sous pour un chemin à Niagara-Falls. Et voici qu'il s'intéresse à ce que cette ville perçoive des taxes.

Je somme l'honorable député de Welland de prouver cette assertion ou de faire publier une rétractation dans les journaux de Niagara-Falls.

[M. Lockhart.]

M. DAMUDE: L'honorable député prétend-il que c'est moi qui ai dit cela?

M. LOCKHART: C'est ce qui a été dit; c'est ce qu'on a déclaré à cette étape de l'affaire, je ne sais trop pourquoi.

M. DAMUDE: Qui a dit cela?

M. LOCKHART: L'échevin Donald, à une réunion du conseil de ville de Niagara-Falls, a déclaré que je m'étais opposé à ce que cette Chambre votât une somme de \$90,000.

M. DAMUDE: Est-ce que cela a quelque rapport avec le bill du pont?

M. LOCKHART: Je demande à l'honorable député de bien vouloir se renseigner et de constater si cela est vrai. Le 24 mars, le conseil de ville de Niagara-Falls a adopté une résolution dont le texte a déjà été consigné au hansard. Je ne veux pas prendre le temps de relire...

Des VOIX: Très bien!

M. LOCKHART: Si quelques honorables députés le désirent, je puis fort bien prendre le temps de la lire, mais je veux soulever d'autres questions plus importantes.

Des VOIX: Lisez-la!

M. LOCKHART: Cette résolution a été adoptée par le conseil de ville de Niagara-Falls et le texte en a paru dans les journaux de Niagara-Falls le 24 mars. Le conseil de ville voulait envoyer un télégramme au premier ministre. On a déjà parlé de cela et je n'ai pas jugé nécessaire de répéter la chose ce soir. Quoi qu'il en soit, le conseil de ville a décidé d'envoyer ce télégramme pour déclarer qu'il s'opposait à ce bill à moins qu'on n'y ajoutât un article protégeant les citoyens de Niagara-Falls contre toute perte de taxes. Les choses semblent se passer à Niagara-Falls comme elles se passent à Ottawa. Il y a des gens qui permettent aux autres de prendre des décisions pour eux. Je constate que la résolution consignée au hansard par l'honorable député de Welland a été adoptée par un vote de quatre à trois. Voilà qui est singulier, car la première résolution de protestation avait été adoptée par un même vote, mais dans le sens inverse. J'ai reçu de citoyens de Niagara-Falls des lettres que je pourrais lire, mais cela me prendrait une heure; on m'y explique pourquoi quelques-unes de ces personnes ont changé d'avis.

Je reviens au compte rendu paru dans les journaux du 24 mars et qui, me dit-on, contient le texte même des discours prononcés. Voici ce qu'a dit le maire Hanniwell:

Il n'est pas encourageant d'être en faveur de l'étatisation à Niagara-Falls. Elle a eu pour